

<https://www.snetap-fsu.fr/AgroParisTech-Un-simulacre-de-Conseil-d-Administration.html>



AgroParisTech - Un simulacre de Conseil d'Administration

- Les Dossiers - Enseignement supérieur -

Date de mise en ligne : lundi 14 mai 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Un Conseil d'Administration exceptionnel d'AgroParisTech s'est tenu le 4 mai dernier, sur la question d'un éventuel report du déménagement de l'Ecole à Saclay.

Il devait examiner les différents scénarios possibles (parmi lesquels le report du déménagement) et formuler des recommandations

Pour mémoire, après l'annonce par l'État du report de 3 ans de la construction de la ligne 18 du métro, le CA dernier du 6 mars 2018 avait demandé que soient étudiées trois possibilités : le maintien du déménagement en 2021, un report, ou une annulation.

Après trois heures de débats, la Secrétaire Générale du ministère a annoncé qu'un report conduirait quasi certainement à une annulation du projet d'implantation sur le plateau de Saclay et que la décision de signer la promesse de vente du site Claude Bernard avait déjà été prise en réunion interministérielle et que cette signature se ferait dans les jours ou semaines à venir.

Cette dernière décision a été prise au mépris de la motion du CA de mars adoptée à l'unanimité des votants et rendait inutile la tenue même de cette séance exceptionnelle du Conseil d'Administration puisque la promesse de vente stipule qu'AgroParisTech doit libérer les locaux au plus tard le 31 décembre 2021 : tout report du déménagement devient donc impossible.

Malgré une longue discussion pour obtenir un vote sur une recommandation, conformément à l'objet même de ce CA exceptionnel, demandant l'instruction complète du report et le maintien du blocage de la signature de la promesse de vente du site Claude Bernard, le Président du CA n'a jamais voulu organiser un vote.

Les élu.es [FSU-CFDT-CGT-SUD](#) ont déposé un préavis de grève reconductible pour le mardi 15 mai.